Envoyé en préfecture le 19/11/2024
Reçu en préfecture le 19/11/2024
Publié le 19/11/2024
ID : 074-217400969-20241114-ARR2024_31-AI

VILLE DE CRUSEILLES

(Haute-Savoie)

ARR-2024/31

ARRETE PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE
à Monsieur Jean-Sébastien ESCALON-DESTRUEL
Directeur Général des Services

Le Maire de Cruseilles,

- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2122.19 et L2122.20 et R2122.8,
- **VU** l'Arrêté ARR-RH-2024/159 du 14/10/2024 nommant Monsieur Jean-Sébastien ESCALON-DESTRUEL en tant qu'attaché territorial de la collectivité à compter du 1er novembre 2024,
- **Considérant** la nécessité, dans le souci de bonne organisation locale de donner délégation de signature au Directeur Général des Services de la Commune,

ARRETE

ARTICLE 1

Délégation est donnée à Monsieur Jean-Sébastien ESCALON-DESTRUEL, Directeur Général des Services, sous ma surveillance et ma responsabilité, pour signer :

- tous documents concernant la Ville de Cruseilles et qui ne sont pas de nature à engager la ville vis-à-vis des tiers,
- tous courriers et notes de services se rapportant au fonctionnement général de l'administration et notamment ceux relatifs à l'organisation des services,
- tous bons de commande donc le montant ne dépasse pas 500 €

→ **En matière d'administration générale :**

- la certification des ampliations et l'authentification des décisions du Maire prises par délégation et des arrêtés municipaux, la certification matérielle et conforme des pièces et documents présentés à cet effet, la légalisation des signatures,
- les bordereaux de transmission des pièces.

→ **En matière de Ressources Humaines :**

- l'ampliation des arrêtés individuels,les attestations d'employeurs,
- les attestations employeur, les déclarations de charges sociales,
- les congés, les autorisations d'absence, les décisions liées à la formation, les ordres de mission,
- les états des heures supplémentaires
- les courriers d'information aux agents liés à la rémunération et à la carrière, à la retraite, à la validation de services, de maladie, de congé bonifié,
- les courriers de convocation aux entretiens de recrutement.

Publié le : 29/07/2025 18:00 (Europe/Paris)
Collectivité : Cruseilles
https://www.intramuros.org/cruseilles/documents_administratifs/36908

Envoyé en préfecture le 19/11/2024
Reçu en préfecture le 19/11/2024
Publié le 19/11/2024
ID : 074-217400969-20241114-ARR2024_31-AI

ARTICLE2

Monsieur Jean-Sébastien ESCALON-DESTRUEL reçoit également délégation de signature pour l'ensemble des actes dont la signature est déléguée aux agents de la Commune placés sous son autorité, à savoir:

- délivrer tous extraits, copies et bulletins d'Etat-Civil, quelle que soit la nature de l'acte,
- certifier conforme les pièces et documents présentés à cet effet, légaliser les signatures.

ARTICLE 3

Le Directeur Général des Services de la Ville est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera adressé à Monsieur le Sous-Préfet de Saint-Julien-en-Genevois, publié et affiché selon les règles en vigueur et inscrit au Registre des arrêtés du Maire.

Ampliation sera transmise à Monsieur le Procureur de la République et au trésorier de Cruseilles
et sera notifié à l'intéressé.

Fait à Cruseilles, le 14 novembre 2024

LE MAIRE
Sylvie MERMILLOD

MAIRIE DE CRUSEILLES 74350 (Haute-Savoie)

Télétransmis en Sous-Préfecture le : 19 NOV. 2024

Affiché sur le site internet le : 19 NOV. 2024

Publié le : 29/07/2025 18:00 (Europe/Paris)
Collectivité : Cruseilles
https://www.intramuros.org/cruseilles/documents_administratifs/36908